

2015

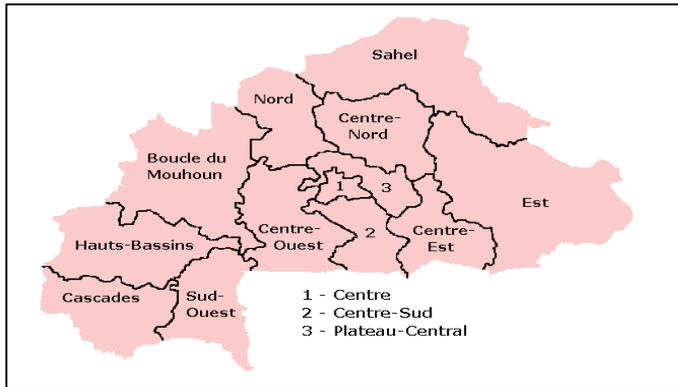
LES OBSTACLES A LA SCOLARISATION DES FILLES AU BURKINA FASO

**SOUS LA PRESENTATION DE OUATTARA MAMADOU
DE BADABA ATTACHE D'INTENDANCE SCOLAIRE ET
UNIVERSITAIRE KOUDOUGOU, BURKINA FASO**

Introduction

- I. La situation des inégalités de scolarisation au primaire et au post primaire
- II. Les raisons de la sous scolarisation des filles
- III. Quelques moyens pour lever les obstacles de la scolarisation des filles

Conclusion



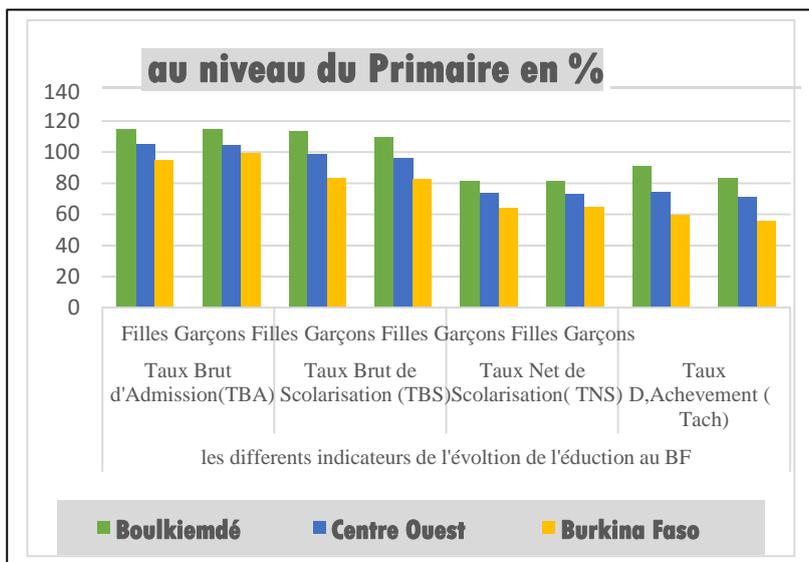
2014)

- L'indice de Développement Humain : 181ème sur 187 pays (PNUD, 2014)
- Devise : Franc CFA (1€ = 655,957 FCFA),
- PIB par habitant : il est évalué à environ 335 812 F CFA par habitant en 2012 avec un indice de pauvreté assez élevé.
- La part des principaux secteurs d'activité dans le PIB en 2014 :
 - L'agriculture : 33,6 %
 - L'industrie : 23,6 %
 - Les services : 42,8 %

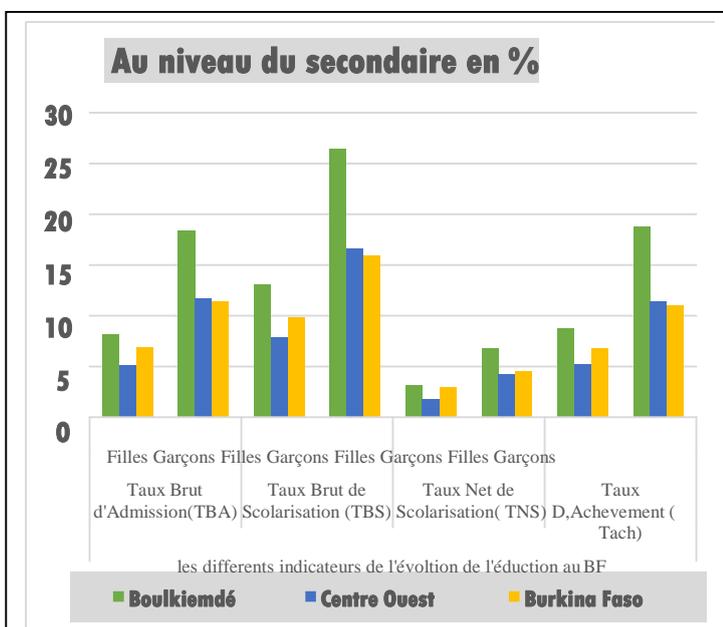
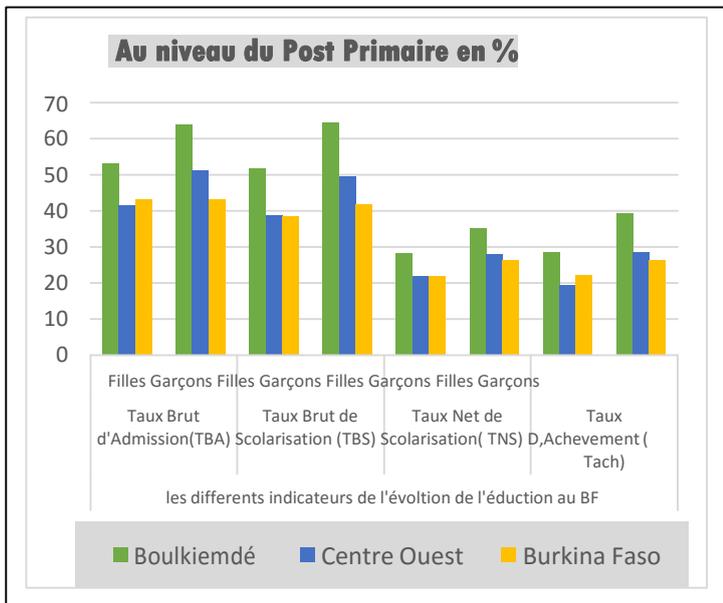
A la rentrée scolaire 2013-2014, sur une population scolarisable estimée à 3 125 631 enfants, Seulement 2 013 678 sont inscrits au primaire, soit un taux net de scolarisation (TNS) de 64,4% (64,7% pour les garçons et 64,2% pour les filles).²

Au cours de la même année scolaire, dans l'enseignement post-primaire, le TNS n'était que de 23,8%, 21,9% et 22,9% respectivement pour les garçons, les filles et l'ensemble des deux sexes.

Malgré leur réduction, les inégalités relatives à la scolarisation entre garçons et filles, persistent.



² Sources annuaires statistiques de l'éducation Nationale et MESS de 2013-2014



En effet, comme le montre les histogrammes ci-après, les écarts en points de pourcentage vont décroissants de l'enseignement primaire au secondaire.

Or l'objectif de l'enseignement primaire universel à l'horizon 2021 au Burkina Faso recommande qu'une attention particulière soit portée aux questions de disparités, notamment aux obstacles à la scolarisation des filles qui sont à l'origine de telles disparités.

II. LES RAISONS DE LA SOUS-SCOLARISATION DES FILLES

Les raisons de la sous-scolarisation des filles peuvent être classées en cinq (05) grandes catégories : les raisons historiques, politiques et structurelles, les raisons économiques, les pesanteurs socioculturelles et les causes liées au système scolaire lui-même.

1. Les raisons historiques

Il faut d'abord reconnaître que l'histoire de l'enseignement de type moderne tel que nous le connaissons aujourd'hui au Burkina Faso, s'inscrit dans celle d'un grand ensemble géographique qui correspondait à peu près à l'Afrique de l'Ouest Francophone (AOF). En effet, après la conquête et la pacification du territoire qui sera connu plus tard sous le nom de Haute-Volta et ensuite Burkina Faso, les premières institutions scolaires furent mises en place vers 1900. Mais à l'époque, tous les enfants ne pouvaient pas avoir accès à cette école coloniale, du fait que l'instruction, était considérée comme « une chose précieuse ». Les élèves étaient donc

essentiellement les fils de chefs, de notables, des fonctionnaires de l'administration coloniale, d'anciens combattants.

En fait, le développement de l'enseignement s'est fait pour satisfaire aux besoins de main d'œuvre qualifiée du colonisateur. **La situation d'inégalités entre filles et garçons était déjà créée, installée depuis la colonisation et s'est perpétuée après les indépendances politiques de 1960.**

Bien que l'enseignement de base public soit gratuit et les enseignements primaire et post-primaire obligatoires, les inégalités sont toujours en faveur des garçons.

2. Les raisons politiques et structurelles

En plus des raisons historiques, des facteurs politiques et structurels existent. En effet, l'Etat ne dispose pas de ressources nécessaires pour concrétiser cette volonté politique de scolariser tous les enfants d'âge scolaire, pour faire exercer le droit réel et appliquer la gratuité de l'école afin d'absorber tous les enfants d'âge scolaire. En témoigne, le déficit en personnel enseignant et en infrastructures pour accueillir à la rentrée d'octobre 2014, les nouveaux admis au certificat d'études primaires dans le cycle d'enseignement post-primaire.

Malgré la réduction des écarts, le retard de scolarisation accusé par les filles n'a fait que se maintenir. A cela s'ajoute la participation des femmes dans la gestion des affaires de l'Etat.

Des tendances apparaissent dans la sphère domestique où l'éducation que reçoivent les filles dans leur famille les prépare le plus souvent à être soumises et passives.

Ce comportement est renforcé à l'école, où les savoirs transmis tant dans les programmes scolaires que par l'alphabétisation se limitent à l'espace domestique et n'abordent que très peu les déterminants socio-économiques et culturels qui influencent négativement la vie des femmes, comme les conditions de travail, les croyances séculaires, la pauvreté, l'absence de pouvoir.

En outre la division sexuelle du travail confine la plupart des femmes aux tâches domestiques et maternelles qui sont très contraignantes et ne laisse aucun temps aux filles à consacrer aux études.

3. Les raisons socioculturelles

Les pesanteurs socioculturelles sont toujours vivaces notamment en milieu rural. La tradition et certaines mentalités placent toujours la femme au second rang : les filles doivent être au foyer et la tradition veut que la fille soit initiée très tôt à son rôle de ménagère. Pour certains, "la femme devrait rester à la maison, s'occuper du ménage et procréer".

Pour les traditions au Burkina Faso, la femme est perçue comme un être inférieur à l'homme.

De nombreuses femmes sont persuadées qu'elles n'ont pas le droit de participer à la prise de décision publique et se conforment à des « vertus » telles que l'obéissance et la soumission refusant du coup l'avancée des jeunes filles dans les études.

Cette tradition explique toujours la priorité donnée aux garçons qui ont droit à l'héritage, ce qui n'est pas le cas pour les filles. La raison avancée : les filles après le mariage sont appelées à quitter la cour familiale.

Par ailleurs les filles sont promises en mariage dès leur tendre enfance. Des liens sont alors tissés entre familles avant même que la jeune fille n'ait atteint l'âge de la maturité. Ces alliances sont non seulement la cause des mariages d'enfants mais également de celle de la sous-scolarisation des filles.

En effet scolariser les filles reviendrait alors à compromettre la position familiale. Pour ainsi dire que

« la femme, c'est le foyer » ; la fille doit aider aux travaux ménagers à la maison, s'occuper des jeunes frères et sœurs ; elle est appelée à quitter sa famille pour une autre, donc investir sur elle serait une perte, les filles seraient moins encouragées par le milieu à réussir à l'école ; une faible motivation scolaire des filles, comparativement aux garçons, surtout lorsqu'elles sont en situation d'échec (faible performance, redoublement).

En tout état de cause, les modes d'éducation parentaux valorisent moins la réussite scolaire des filles car elles auront toujours un mari pour s'occuper d'elles : « conception que lesdites filles

intériorisent facilement en la ressortant comme motif au fait qu'elles n'aiment pas l'école ou au fait que leur faible performance ne les dérange pas plus que ça. »

Les parents mettent donc l'accent sur l'apprentissage des tâches ménagères par les filles. Elles disposeraient de moins de temps à la maison pour étudier, étant astreintes aux tâches domestiques ; la scolarisation demandant un investissement économique, la rareté des moyens des parents les conduit à des choix d'investissement, les garçons étant alors privilégiés pour ce qui est de la mise en condition matérielle favorable au suivi des apprentissages scolaires.

La socialisation différentielle des filles et des garçons est aussi à la base du développement d'attitudes et de comportements spécifiques chez les uns et les autres, augmentant ou réduisant leurs chances d'approche efficace de la situation scolaire et de réussite dans les disciplines scientifiques.

Exemple de cas pratique à Koudougou, ville où réside une ethnie majoritaire du pays: le mossi

Dans la tradition moaga, pour annoncer qu'une femme a accouché au chef de famille, une question est posée pour savoir si le nouveau-né était un garçon ou une fille.

En **moore**, la langue (la langue des mossis) : « Yaa tōndo, bi yaa sāana? ». Cette expression favorite des vieux qui peut se traduire littéralement par « c'est nous (tōndo), ou c'est une étrangère (sāana) ? ».

Cette expression est pleine de sens : **Qu'une fille soit appelée «étrangère» dès sa naissance**

En effet, derrière cette question de vocabulaire **se cache une réalité.**

Aujourd'hui, plus qu'autrefois, et en ville, comme au village, **cette réalité est criarde**, notamment pour les orphelines.

Nous rencontrons de nombreuses filles, jeunes filles ou femmes qui n'ont pas été scolarisées. Le plus souvent, ces filles ou ces femmes ont perdu leur père dès leur jeune âge.

D'autres ont quitté l'école ou le collège prématurément par manque de moyens financiers suite au décès du papa et il n'y a pas d'espoir du côté de la famille du mari.

Hélas ; les femmes mossis ne sont pas les seules à subir de telles situations à Koudougou et au Burkina Faso, cet exemple est illustratif.

4. Les facteurs économiques

Les facteurs économiques sont liés au faible niveau de revenu des familles, à la cherté des frais de scolarité, à l'absence de lien entre la scolarisation et l'accès à un emploi rémunérateur.

Au Burkina Faso, la proportion de ménages pauvres représentait 43,9% de la population, vivant en dessous du seuil de pauvreté qui était de 108 454 F CFA (INSD, 2010). C'est dire que l'indigence de nombreux parents et les dépenses liées à la scolarité des enfants expliquent dans une certaine mesure la non scolarisation et/ou la déscolarisation des filles dans de nombreuses familles.

De toute évidence, l'inscription des enfants à l'école induit des dépenses pour de nombreux ménages pauvres surtout en campagne. Il s'agit entre autres, de l'achat de compléments de fournitures scolaires, des livres, du paiement des cotisations des parents d'élèves ainsi que des frais liés au fonctionnement de la cantine scolaire. Ce coût de l'école peut contraindre certains ménages à un choix qui favorise les garçons.

En outre, les jeunes filles constituent des aides familiales précieuses pour les travaux domestiques (puiser l'eau, faire la vaisselle, faire la cuisine, balayer la maison, s'occuper des petits enfants), les petits commerces générateurs de revenus. Il n'est pas rare d'entendre certains enseignants affirmer que : "La jeune fille est une aide familiale précieuse et que la pauvreté amènent les parents (surtout en milieu rural) à inscrire de préférence les garçons".

Ce sont ces facteurs essentiellement économiques et culturels qui expliquent le faible taux de scolarisation des filles.

Ces mêmes facteurs sont défavorables à leur succès scolaire et parfois par le biais d'un développement moindre de la motivation vis-à-vis de l'école.

Aussi, les mesures de correction tournent-elles autour de la promotion d'un changement de mentalité sociale vis à vis de la scolarité des filles et d'un soutien économique et psychosocial à leur endroit.

La pauvreté économique dans ce contexte reste associée à une certaine réalité culturelle davantage orientée vers une perception et un vécu plus traditionnels des rôles masculin et féminin. Au-delà donc de la pauvreté, cette perception et ce vécu semblent induire des attitudes spécifiques et un certain niveau de motivation vis-à-vis de la réussite scolaire en général et de la réussite dans le domaine scientifique en particulier

Beaucoup de parents se désintéressent de la scolarisation de leurs enfants parce que celle-ci n'est pas une garantie pour l'obtention d'un emploi. En effet, pendant longtemps, l'école a été perçue comme un facteur de promotion sociale et économique permettant d'exercer des métiers modernes, d'avoir un revenu régulier et de soutenir la famille. Le constat du chômage actuel des diplômés démotive les parents et influe négativement sur la scolarisation des filles.

5. Les facteurs liés au système scolaire

Même malgré les revendications démocratiques et l'adoption de textes sur les violences scolaires et les droits de l'enfant l'avance historique des garçons sur les filles reste maintenue. Il en est de même avec l'adoption des lois d'orientation de l'éducation (Loi n°013-96/ADP du 09 mai 1996 et Loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007).

Des facteurs pédagogiques constituent également des entraves à la scolarisation des filles, comme l'existence de stéréotypes sexistes, l'éloignement des écoles du domicile des enfants, l'inadaptation du système éducatif.

De manière consciente ou inconsciente, les enseignants véhiculent des préjugés sur le genre. Dans leurs relations avec les élèves, ils n'adoptent pas la même attitude vis-à-vis des garçons et des filles. Cette façon de procéder décourage les filles ou freinent leurs performances. Il convient également de ne pas occulter le contenu de certains manuels qui donne une image négative des femmes et des filles, ou qui prône la supériorité de l'homme généralement, dans les contes issus des livres de lecture ou d'histoire, les héros sont des hommes.

Par ailleurs, l'éloignement des écoles est démotivant et fatigant pour les enfants et constitue une source d'insécurité notamment pour les filles.

Pour ce qui est du contenu de l'enseignement, il est peu intégré à la réalité sociale et culturelle du milieu rural dans lequel vit la majorité des élèves. La liaison entre éducation et production est toujours trop faible, voire inexistante, l'accent étant surtout mis sur les disciplines littéraires. Cet enseignement trop livresque, sans lien avec des applications dans le milieu ou dans la vie quotidienne de l'enfant, est peu attractif pour certains parents d'élèves, hésitants à scolariser leurs enfants. On relève d'autres facteurs non moins importants qui impacte la scolarité des filles comme les grossesses et les maternités des filles scolarisées, la religion.

Face à de telles inégalités, il convient d'adopter des mesures plus durables, cohérentes et d'une efficacité avérée.

6. Les grossesses en milieu scolaire

Au Burkina Faso, le constat est le suivant :

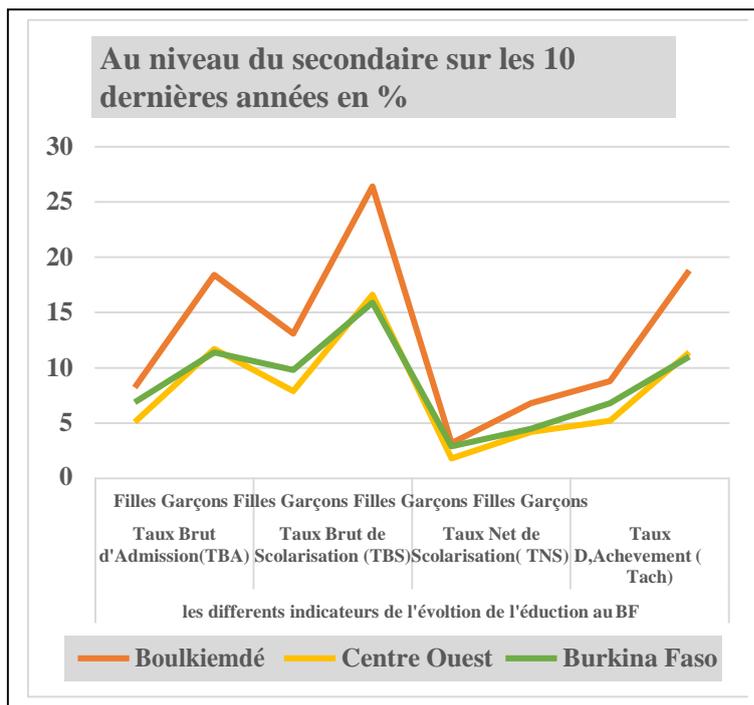
- la situation de cas de grossesses en milieu scolaire consacre un traitement inégal entre les garçons et les filles, en effet les élèves du sexe masculins auteurs de grossesses ne sont pas sanctionnés. Tel n'est pas le cas des filles.
- l'indifférence de la communauté et du politique face au manque de responsabilité de près de 70% des auteurs de grossesses des filles scolarisées ;
- le manque de responsabilisation des adultes auteurs de grossesses de filles scolarisées : près de 70% des grossesses des élèves sont causées par des fonctionnaires et autres hommes mûrs de la communauté et la politique reste muette sur cette question ;
- le manque de stratégies préventives ;
- le manque de souplesse dans les conditions de réinsertion.

- l'abandon des études par les filles au cours de la grossesse et de la période de suspension due au fait qu'aucun dispositif n'est mis en place pour permettre à la fille de garder un lien avec l'école ou du moins les études pendant cette période cruciale, ce qui peut la faire pencher beaucoup plus vers des activités extra scolaires au cours de cette longue séparation d'avec l'école

Ces cas de filles interrompant leur scolarité pour cause de grossesse « non désirées » n'est pas à dissimuler.

En effet cette position est confortée par un constat terrain sur le cas du lycée départemental de Mangodara : sur une dizaine d'années : plus de la moitié des adolescentes de 13 à 17 ans ont déjà commencé leur vie sexuelle dont 40% ont « **un enfant non désiré** ». Une fille sur 50, entrées en même temps en classe de 6^e, aura la chance d'atteindre la terminale ».

Bien entendu que le phénomène des grossesses dans les établissements d'enseignement secondaire, de par son ampleur, est de plus en plus inquiétant. De nombreuses filles scolarisées victimes de grossesses « non désirées » sont très souvent contraintes d'abandonner l'école.



Pire, certaines tentent d'interrompre volontairement ces grossesses de manière clandestine, parfois, au péril de leurs vies.

Ces drames humains conjugués au manque à gagner induit par les déscolarisation causées par les grossesses en milieu scolaire sur les efforts de l'Etat et de ses partenaires nous interpellent.

Assurément, ce fléau n'est pas une fatalité et il est possible de le réduire à sa portion congrue à défaut d'en venir à bout.

III. QUELQUES MOYENS POUR LEVER LES OBSTACLES A LA SCOLARISATION DES FILLES

1. Les facteurs liés au système scolaire

Ces mesures vont de l'amélioration de la carte scolaire à la suppression des grandes distances à parcourir, en passant par la formation des enseignants, l'incitation des femmes à l'enseignement, la mise en œuvre de l'approche "école amie des filles"., la révision des curricula et des contenus à enseigner s'avère impérative. L'application des lois d'orientation de l'éducation (Loi n°013-96/ADP du 09 mai 1996 et Loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007) doit être effective.

Les besoins en offre éducative étant de plus en plus accru, l'accès et la qualité sont à améliorer.

Ainsi la garantie du plein épanouissement des élèves (des jeunes filles notamment) et des enseignants passe par l'effectivité de la construction d'infrastructures scolaires telles que les salles de classe, les latrines séparées (pour garçons, pour filles, pour enseignants/enseignantes), les logements d'enseignants/enseignantes, les cantines scolaires ainsi que les forages pour l'alimentation en eau potable.

La formation des enseignants doit prendre en compte la problématique du genre afin de les aider à être des acteurs efficaces dans la lutte contre cette forme de disparité. Il est aussi important d'inciter les femmes à l'enseignement car elles pourraient jouer un rôle de régulation, de sécurisation pour les filles et les parents d'élèves.

La mise en œuvre de l'approche "Ecole Amie des Filles" peut créer un environnement favorable à l'accueil, au maintien et à la réussite scolaire des filles. C'est une approche qui prend en compte les différences entre les

sexes, inclut les familles et les communautés dans l'action éducative.

Les manuels scolaires devraient être réexaminés, de sorte à identifier et éliminer les différents stéréotypes sexistes.

La mise en œuvre effective de l'obligation et de la gratuité scolaire avec tout ce qu'elles comportent devra être effective.

Pour encourager fortement la scolarisation des filles, il convient de développer des programmes d'internat et d'alimentation scolaire, car mieux nourries, les filles apprendront mieux et resteront plus longtemps à l'école.

La participation communautaire est à dynamiser. Sa forte implication constitue un facteur déterminant dans l'accueil des enfants, leur fréquentation et leur réussite scolaire. Ainsi, une attention particulière devrait être portée à la dynamisation des Associations des Mères Educatrices (AME) afin qu'elles assurent un suivi efficace de la fréquentation scolaire des filles.

2. Sur le plan socioculturel et historique

Il convient de relever que le mariage d'enfant constitue un grand frein à la scolarisation des filles. C'est une pratique néfaste qui ne permet pas le plein épanouissement des jeunes filles, contraintes de rester à la maison ou d'abandonner l'école parce qu'ayant été promises en mariage dès leur tendre enfance. Il est alors souhaitable qu'une mesure législative émanant de l'Assemblée Nationale, abolisse purement et simplement le mariage forcé.

Avec la naissance des associations féminines et le développement de la coopération avec les agences internationales, la volonté politique de prise en compte des femmes s'est accrue. Les actions se sont multipliées.

De l'émancipation de la femme, l'approche a évolué en termes de promotion de la femme.

A l'avènement de la révolution en 1983, la dynamique de la prise en compte des femmes a été plus visible malgré les reproches faits à certaines actions taxées de spectaculaires ou de folkloriques. Des actions nouvelles et osées ont été initiées à l'échelle nationale doivent être encouragées et maintenues. Aussi des barrières psycho -socio culturelles ont été levées surtout concernant :

- l'accès des femmes à des professions traditionnellement réservées aux hommes (chauffeurs, mécanicien, maçon, hauts commissaires, Armée)
- le renforcement des associations à bases communautaires
- la parole donnée aux femmes sur la scène du débat politique
- la prise en compte des questions liées aux femmes sur le plan macro-économique
- l'amorce d'une mobilisation sociale autour de la question des femmes.

3. Sur le plan économique et politique

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche « intégration des femmes dans le développement » les actions promues ont porté sur l'amélioration du niveau économique, l'allègement des tâches, l'accès au crédit, le développement des activités génératrices de revenus(AGR).

Pour ces stratégies, avec l'augmentation des ressources les femmes vont tirer des bénéfices pour elles-mêmes et leurs communautés. De multiples projets spécifiques d'activités génératrices de revenus(AGR), d'allègement des tâches, d'alphabétisation ont vu le jour.

Aussi, un certain nombre de mesures sont-elles envisagées qui cadrent avec les objectifs définis dans la loi d'orientation de l'éducation. Ces objectifs sont entre autres :

- favoriser l'expansion de l'enseignement et l'amélioration de sa qualité tout en poursuivant particulièrement l'accroissement du taux brut de scolarisation des filles ;

- poursuivre l'augmentation du taux d'alphabétisation et le développement de la post alphabétisation ;
- développer l'accès à l'éducation de base et réduire les disparités régionales et sociales ;
- faire passer le taux brut général de scolarisation de 40% en 1996-1997 à 100% en l'an 2020 ;

On voit que le cas de la femme et de la fille est particulièrement indexé à plusieurs endroits. Tant au niveau de l'enseignement de base qu'à celui de l'enseignement secondaire, il existe une direction spécifiquement chargée de la promotion de l'éducation des filles. A travers ces directions et bien d'autres initiatives, des actions sont menées : La sensibilisation des populations en faveur de l'éducation des filles ; L'octroi des bourses d'entrée au secondaire aux filles ; Le respect statutaire, chaque fois que nécessaire, de la parité filles-garçons dans le recrutement des élèves ; Les opérations « une fille inscrite un bol de riz », « une fille inscrite un soutien au montage d'activités génératrices de revenus pour leur mamans », « une fille inscrite, un kit de fournitures scolaires » ; Les BISONGOS (avec l'appui de l'UNICEF), institutions préscolaires en milieu rural afin de libérer les filles en âge scolaire pour la scolarisation ; Les écoles satellites (avec toujours l'appui de l'UNICEF) dont le but est de rapprocher l'école des lieux d'habitation de l'enfant (surtout de la fille) en attendant qu'il soit assez grand pour aller plus loin dans l'école classique ; La sensibilisation et la formation des enseignants, des encadreurs pour plus d'attention à porter sur la fille afin de l'aider à réussir ;

A l'instar donc des mesures d'incitation à l'inscription des filles à l'école, il apparaît clairement aujourd'hui que d'autres mesures doivent venir en complément, qui viseraient à accroître les chances de leur maintien et de leur progression constante dans le circuit scolaire.

Si donc la nécessité d'un soutien aux filles est affirmée et que des actions sont menées dans ce sens, on reste néanmoins sur sa faim lorsque l'on constate que la situation a du mal à s'infléchir : en effet, les chiffres qui sont présentés plus haut montrent bien que le combat en est de longue haleine et qu'il serait vain de s'attendre à des changements spectaculaires en un laps de temps court.

Au contraire, les efforts doivent rester soutenus et s'intensifier dans la mesure de l'importance du problème. En tous les cas, on ne peut oublier que ce combat se mène dans un contexte généralisé de rareté des ressources et de taux encore faible de scolarisation quel que soit le sexe, et de faible efficacité tant interne qu'externe du système éducatif au Burkina Faso.

La mise en application effective de la loi d'orientation de l'éducation qui fait de l'éducation une priorité nationale, de la prise en charge de cotisation APE des filles nouvellement recrutées au CP1, de la mise à la disposition de certaines Associations de Mères Educatrices (AME) de sommes d'argent pour des activités

Génératrices de Revenu (AGR), de la prise en charge de la ration alimentaire des filles scolarisées dans les provinces aux besoins d'éducation prioritaire.

4. RES PUBLICA ET THOISSEY-POA deux (02) partenaires au développement comme solution Alternative

RES-PUBLICA et **THOISSEY-POA** financent des projets très divers au Burkina Faso dans le but d'encourager des initiatives allant dans le sens de l'intérêt général et du développement local.

Elles mettent à profit leur partenariat en finançant des infrastructures scolaires dans des villages de brousse dans la région du Centre Ouest.

a) Au titre de l'enseignement primaire :

RES-PUBLICA et **THOISSEY-POA** Prennent en charge les frais de scolarité, en ce sens elles soutiennent les activités originales comme :

- **L'appui aux activités génératrices de revenu (A.G.R):** à travers les Associations de Mères Educatrices (AME), nous accordons des petits prêts à taux zéro ou réduit aux femmes pour leur autonomisation et pour leur permettre de faire face aux charges scolaires de leurs enfants. Les montants moyens varient entre 50 et 100 euros. Ces femmes ne pouvant pas avoir accès au crédit classique des institutions de micro financés parce qu'elles n'ont aucune garantie à offrir pour les risques de remboursement ou parce que le taux d'intérêt est très élevé

- **L'alphabétisation des femmes** : elle est dirigée principalement vers les mères organisées au sein de l'A.M.E. Elle vise à leur permettre de suivre les études surveillées de leurs enfants le soir à la maison de retour de l'école. On leur apprend pendant ces séances de formation comment élaborer et gérer des petits projets d'activités génératrices de revenu.
- **la sensibilisation des mères d'élèves** sur l'attitude qu'elles doivent avoir vis à vis de leurs filles. Elles doivent les décharger de certaines tâches ménagères pour qu'elles puissent étudier

b) Au titre secondaire :

- **Prise en charge des frais de scolarité** pour les meilleures élèves ayant réussi au Certificat d'Etudes Primaires et à l'entrée en 6ème.
- **Amélioration de leurs conditions de vie et d'études** par la construction d'internats qui leur permettent de se consacrer essentiellement à leur travail scolaire.
- **Infirmières scolaires et de pensionnats au sein des établissements de brousse** : la présence d'infirmière (**pas d'infirmier**) dans les établissements secondaires et dans les pensionnats : en plus de leur rôle de soin, elles doivent faire la sensibilisation auprès des élèves et des jeunes filles en particulier pour prévenir les grossesses en milieu scolaire cause d'abandon de l'école par les filles. Les filles ne sont pas à l'aise pour parler de leur problème sexuel avec les hommes. C'est pourquoi nous demandons toujours aux autorités publiques de la santé de nous mettre des infirmières dans les établissements retenus
- **Les élèves les plus brillantes sont accompagnées dans leur cursus supérieur** par une prise en charge financière de leurs études (enseignante, infirmière, comptable, secrétaire, BTS en agriculture, études de droit, de langues ou scientifiques...).
- Beaucoup bénéficient d'**une bourse**.

Conclusion

Malgré, les mesures de correction qui tournent autour de la promotion d'un changement de mentalité sociale vis-à-vis de la scolarité des filles et d'un soutien économique à leur endroit, les défis sont immenses et les revendications en ce sens sont loin d'être acquises.

La situation des femmes ; surtout dans les pays pauvres, continue à se détériorer .cela exige de nous tous une mobilisation accrue et un engagement renouvelé en faveur de l'égalité des sexes et des principes qui soutiennent nos actions de développement.

Il ne suffit pas d'affirmer les principes du développement durable qui ne se réalise pas dans un contexte d'inégalités accrues entre hommes et femmes, il faut aussi les mettre en pratiques.